



---

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs 2010-2011, tenue le lundi 25 octobre 2010 à 19 h, à la salle *La Chapelle* du Centre administratif

---

### Présences

M <sup>me</sup> Hélène Allard	École Les Bocages
M. Richard Boulay	École Des Pionniers
M. Guy Patenaude	École Fernand-Seguin
M <sup>me</sup> Karine Dionne	École Filteau–Saint-Mathieu
M <sup>me</sup> Maryse Girard	École Les Primevères–Jouvence et Représentante du Comité EHDAA
M <sup>me</sup> Josée Claveau	École Les Primevères–Jouvence
M <sup>me</sup> Nathalie Flaschner	École secondaire Les Compagnons-de-Cartier
M. François Boulanger	École Les Sources
M. Denis Royer	Écoles Des Cœurs-Vaillants
M. Patrick Grenier	École Le Ruisselet
M <sup>me</sup> Chantal Lefrançois	École Saint-Louis-de-France–St-Yves
M. Denis Lyonnais	École secondaire De Rochebelle
M <sup>me</sup> Catherine Delorme	École L'Arbrisseau
M. Robert Parisé	École Du Versant
M. Jean-Christophe Roy	École Des Grandes-Marées–Marguerite-D'Youville
M. Reynald Deraspe	Directeur général
M <sup>me</sup> France Michon	Directrice-générale adjointe
M. Alain St-Pierre	Directeur des services éducatifs

## **ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

1. Mot de bienvenue du président
2. Informations de la Direction de la Commission scolaire des Découvreurs
3. Préparation du mémoire
4. Levée de la rencontre.

## **1. Mot de bienvenue du président**

M. Denis Lyonnais, président du Comité de parents, rappelle le contexte qui a présidé à la tenue de la présente réunion extraordinaire du Comité de parents et précise les objectifs à atteindre au terme des discussions de la soirée. Par la suite, il souhaite la bienvenue aux représentants de la CSDD et les remercie pour leur disponibilité.

## **2. Informations de la Direction de la Commission scolaire des Découvreurs**

M. Reynald Deraspe, directeur général, M<sup>me</sup> France Michon, directrice générale adjointe, et M. Alain St-Pierre, directeur des services éducatifs, répondent aux diverses questions des membres du Comité et apportent les précisions quant aux préoccupations soulevées quant au dossier du secteur de l'ouest, notamment le maintien de la qualité et la disponibilité des services offerts aux élèves. Ils rappellent entre autres les divers éléments de contexte et les travaux qui ont présidé au dépôt des trois intentions au Conseil des commissaires en septembre 2010.

Les membres du Comité de parents tiennent à remercier les représentants de la CSDD pour leur disponibilité et leur ouverture dans ce dossier.

## **3. Préparation du mémoire**

Au terme des échanges entre les membres du Comité quant au contenu du mémoire, il est entendu de privilégier une approche fondée sur l'énoncé de principes généraux, qui seront en cohérence avec ceux exprimés lors de consultations précédentes, soit la préservation de l'école de quartier, l'accès aux services éducatifs de grande qualité et le développement de l'école communautaire. Les membres du Comité souhaitent aussi que l'on articule la réflexion autour de l'idée que l'élève doit se situer au centre des préoccupations, et ce, indépendamment des choix qui seront faits.

Concernant l'intention relative à l'offre de services au primaire, les membres se disent en accord avec le scénario proposé par la CSDD, mais tiennent à soulever en parallèle un certain nombre de préoccupations liées au maintien de la qualité et de la disponibilité des services pour l'ensemble des élèves, et tout particulièrement pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Concernant l'intention relative à l'offre de services au secondaire, les membres conviennent de ne pas se prononcer sur la pertinence de l'une ou l'autre des intentions, laissant le soin aux communautés touchées de présenter leurs positions respectives. Les membres s'entendent toutefois pour dire que la CSDD doit mettre en œuvre des solutions visant à promouvoir et à valoriser l'école publique.

Une lettre sera préparée afin d'informer la Commission scolaire des Découvreurs de la volonté du Comité de parents de présenter sa position sur l'ensemble des projets d'intention lors des consultations prévues en novembre 2010.

#### **4. Levée de la rencontre**

La rencontre est levée à 21 h 45.